



Bulletin d'information n° 33 - juin 2013

Sommaire n° 33

La nouvelle donne.....	Page 1
Réflexion d'un administrateur civil en stage à CASAS.....	Page 2
Demain j'arrête CASAS !.....	Page 4
Point(s) de suspension.....	Page 5
Moi Karin.....	Page 8
Appel.....	Page 9
Portrait de CASAS selon moi.....	Page 10
La babal du quai Saint-Nicolas.....	Page 11

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

La nouvelle donne.

Ainsi donc la subdélégation qui a été consentie à grand' peine à CASAS en 2012 a été renouvelée en 2013. Nous avons bien tenté d'obtenir plus que les 400 dossiers qui nous sont attribués, en réponse à une demande d'asile qui ne faiblit pas ! Mais pour des raisons qui nous restent étrangères, nous devons, paraît-il, nous estimer heureux que la somme annuelle

de 45.000,00 € nous soit encore attribuée (contre 200.000,00 € en 2011) ! Et bien entendu aucun financement pour les recours devant la Cour Nationale de la Demande d'Asile !

S'il vous fallait encore une explication l'article de Lionel Leycuras, stagiaire de l'ENA à CASAS lève toute ambiguïté quant aux intentions et possibilités de l'Etat. Dans un environnement en crise, avec des finances publiques exsangues, les associations sont les premières victimes des restrictions budgétaires. Et lorsque celles-ci se consacrent à l'aide aux étrangers la dimension politique ou sociétale du problème constitue un frein supplémentaire.

Sans renoncer pour autant à obtenir une aide financière d'Etat plus substantielle, il nous faut bien prendre en considération la nouvelle donne.

Cela passe d'abord par une réorganisation des moyens de CASAS ; l'équipe salariée est passée de 6 à 4 à la suite des départs non remplacés d'Irène et Louise. Nous essayons aussi de mobiliser plus d'acteurs bénévoles, en particulier pour introduire les